La Publicité

Compagnie à
responsabilité limitée,
constituée par
lettres-patentes fédérales.

Capital: $100,000.

SIÈGE SOCIAL:

MONTREAL

Son objet:

¶ Le but de la **Publicité** est de promouvoir, par la conférence, le livre, la brochure, la revue et le journal, le ***progrès moral et matériel des Canadiens-Français.***



Programme Social

DANS l'ordre social, les fondateurs de l'Œuvre se proposent un travail de propagande générale dont voici les grandes lignes.

Enseigner au peuple canadien-français un **patriotisme raisonné et agissant** qui lui fasse connaître, aimer et pratiquer ses devoirs nationaux ; la conservation de sa foi et de ses traditions, la connaissance véritable et la revendication énergique de ses droits constitutionels, le respect des sentiments légitimes des autres races, le développement de ses facultés intellectuelles propres, l'attachement au sol, une participation active et intelligente à la vie nationale et au mouvement économique du pays.

Former une **classe dirigeante** capable d'éclairer et de guider le peuple et de lui fournir des mandataires se recommandant par leurs principes sociaux, leur probité, leur désintéressement, la fermeté de leur caractère et leur compétence intellectuelle.

Combattre la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti étroit et avilissant, afin de rendre la **vie publique** accessible aux hommes honorables et désintéressés et difficile aux politiciens de métier ou d'occasion.

Créer et alimenter une **opinion publique** forte et libre qui assure l'indépendance des magistrats, l'incorruptibilité des gouvernants et l'intégrité du suffrage populaire.

Rechercher la solution du **problème social** dans l'application des principes catholiques tels qu'exposés par Léon XIII et dans l'établissement des œuvres syndicales et co-opératives.

Arrêter l'envahissement des **fausses doctrines** sociales et religieuses, non par la seule négation, mais par des réformes réelles et nécessaires, qui prouvent au peuple que le catholicisme n'est l'ennemi d'aucun progrès véritable.

Elever le **niveau moral et intellectuel** de la race en developpant dans toutes les couches sociales

et principalement dans la jeunesse qui sera la classe dirigeante de demain, le goût de l'étude, la passion des idées nobles, l'attachement aux principes, le sentiment de l'honneur et de la probité.

Encourager la production des **œuvres artistiques, littéraires et scientifiques** ; les épurer par une critique intelligente et former ainsi le goût du public.

Programme Politique

DANS le domaine politique et constitutionnel, la **Publicité** travaillera à la conservation ou à la conquête des principes et des mesures que voici :

Politique Fédérale

Autonomie la plus complète pour le **Canada**, compatible avec la fidélité à la Couronne britannique.

Autonomie des provinces canadiennes, dans l'esprit des auteurs de la Constitution.

Respect des droits des minorités, catholiques et protestantes, en matière d'enseignement religieux et ethnique.

Dualité des langues dans les services publics, les lois et l'administration.

Règlementation de l'immigration étrangère, afin de sauvegarder l'unité nationale et l'équilibre économique de la Confédération ; répartition plus équitable des subsides fédéraux destinés à cette fin.

Contrôle efficace des services publics : chemins de fer, navigation, télégraphes et téléphones.

Politique Provinciale

Colonisation intense, efficace et durable de la province de Québec.

Administration et mise en valeur du **domaine national** — terres publiques, forêts, mines, forces hydrauliques—suivant des méthodes propres à donner à l'Etat des revenus abondants et à assurer à l'industrie, au commerce et au travail national une source d'alimentation féconde et inépuisable.

Garantie au capital, étranger et canadien, d'une législation saine et d'une administration honnête et intelligente qui stimule le developpement des ressources naturelles de la province.

Diffusion dans toute la province de **l'enseignement populaire** des sciences appliquées à l'agriculture et à l'industrie.

Relèvement de la situation morale et pécuniaire du **corps enseignant.**

Respect de **l'autorité de l'Église** et des droits du père de famille dans l'enseignement public.

Maintien des droits et des privilèges de la **minorité protestante.**

Action Extérieure

LA province de Québec étant le berceau et le foyer naturel de la race, la **Publicité** y exercera son action principale ; mais elle étendra ses opérations et sa propagande au milieu des **groupes français des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis.** Elle tiendra ces colonies éparses en contact plus intime avec la province-mère et contribuera à donner à la population française d'Amérique toute l'unité d'action et la force coopérative compatibles avec la diversité de situation politique de chacun de ces groupes—cette cohésion, toute morale, ne devant, du reste, jamais tendre à mettre nos nationaux en conflit avec les lois et la constitution des pays divers qu'ils habitent.

Moyens d'action

La **Publicité** se propose d'exercer son action en publiant et en répandant dans le peuple des **livres,** des **brochures,** des **revues** et des **journaux** tendant à la diffusion et au triomphe de ses idées.

Elle organisera des **conférences** et des concours littéraires, scientifiques, sociaux et politiques, et publiera les plus remarquables de ces travaux.

Journal

CONVAINCU que le journal est devenu, pour le bien comme pour le mal, l'agent le plus efficace de pénétration des idées, les directeurs de la **Publicité** ont décidé de commencer leur œuvre par la fondation d'un journal quotidien, à Montréal. Ils en ont confié la direction à **M. Henri Bourassa** qui s'est assuré le concours d'un personnel de rédaction tel qu'aucun autre journal canadien-français n'en a connu depuis longtemps.

On peut affirmer que ce sera le journal français le mieux redigé et le plus intéressant du Canada, sinon d'Amérique.

Comme genre il diffèrera essentiellement des journaux actuels.

Laissant de côté les images, les racontars sensationnels, la chronique scandaleuse des cours de police, des tripots et des carrefours, et le récit banal des fêtes de famille, il fera la plus large place possible aux idées et aux faits propres à répandre sa doctrine, à intéresser les gens intelligents et à alimenter une saine opinion publique.

Ce journal sera à la fois un vulgarisateur d'idées et un organe de combat.

Inutile d'ajouter qu'il sera absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière, et qu'en matière religieuse il sera soumis de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Eglise.

Il s'efforcera de maintenir un ton élevé, d'éviter les injures et les personnalités ; mais il ne restera pas dans les généralités et les hauteurs inaccessibles. Organe militant, il traitera les questions concrètes dans une langue claire et ne craindra pas la lutte pour la défense de la vérité et de la justice. Exposant des principes vrais et nécessaires, il en réclamera l'application pratique, soutiendra l'action des hommes et des partis qui travailleront à leur triomphe et combattra ceux qui leur feront obstacle ou violence.

Organisation Financière

AU point de vue pécuniaire, l'œuvre est entourée de toutes les garanties de stabilité et de succès.

Plusieurs hommes versés dans la finance ont accepté de faire partie du conseil d'administration.

Le mode d'organisation adopté favorise les petites souscriptions, rémunère raisonnablement les mises de fonds plus importantes et prévient toute tentative d'accaparement.

La responsabilité personnelle des actionnaires et des souscripteurs est limitée au chiffre de leur souscription respective.

Capital-Actions

En vertu des lettres-patentes fédérales qui constituent la Compagnie, le capital-actions est fixé à $100,000, divisé en deux mille actions de $50 chacune.

Ces actions sont payables comme suit : 20%—soit $10—comptant, et 10%—soit $5—tous les deux mois, pendant un an. Le conseil de direction déterminera plus tard la date et le mode de paiement du résidu de $10 non appelé.

Tout versement non soldé à l'échéance porte intérêt au taux de 6% l'an.

Le transport de toute action, même entièrement libérée, n'est valide qu'après avoir été autorisé et approuvé par le Conseil de direction.

Obligations

La Compagnie émet, pour le seul bénéfice des actionnaires et des souscripteurs, des obligations de $100 chacune, portant intérêt au taux de 8% l'an, payable par semestres.

Ces obligations échoient à dix ans de leur date ; mais la Compagnie a le droit de les racheter en tout temps après l'expiration de la troisième année et avant l'expiration de la dixième, en payant au porteur une indemnité équivalant à trois mois d'intérêt.

Avantages offerts aux Actionnaires

Tout souscripteur d'au moins deux actions ($100) a le droit d'acheter au pair autant d'obligations de $100 qu'il souscrit de lots de deux actions ($100)—ce qui lui assure un **revenu annuel** de 4% sur sa mise totale, **indépendamment de tout dividende à accroître.**

De plus, il reçoit le journal **gratuitement** pendant autant d'années qu'il souscrit de lots de deux actions ($100)

Ainsi un souscripteur de quatre actions ($200) reçoit le journal gratuitement pendant deux ans ; un souscripteur de huit actions ($400), pendant quatre ans ; etc.

Tout souscripteur d'au moins dix actions ($500) entièrement libérées, a droit (outre l'abonnement gratuit et le droit d'achat d'obligations) à une action libérée de $50 à titre de **bonus.**

Souscriptions de Propagande

Afin de faciliter les petites souscriptions et la diffusion du journal, et aussi dans le but de favoriser ceux qui désirent encourager l'œuvre sans devenir actionnaires, la compagnie accepte des souscriptions de propagande de $5 et plus, payables comptant.

Chaque souscription de $5 donne droit à un **abonnement gratuit** au journal, pendant un an.

Une souscription de $25, à six abonnements d'un an.

Une souscription de $50, à 12 abonnements d'un an ou à six abonnements de 2 ans.

Une souscription de $100, à 25 abonnements d'un an, ou à 13 abonnements de 2 ans, ou à un abonnement à vie (limité à 30 ans.)

Une souscription de $200 donne droit à une des deux combinaisons suivantes :—1° à 50 abonnements d'un an, ou à 25 abonnements de 2 ans, ou à 13 abonnements de 4 ans, ou à 2 abonnements à vie ;—2° à l'une quelconque des combinaisons d'abonnement

de $100, (paragraphe précédent) et à une obligation de $100, rapportant 8% d'intérêt, ce qui assure au souscripteur un **revenu annuel** fixe de 4% sur sa mise totale, **outre les abonnements gratuits.**

Tout souscripteur de montants plus élevés que $200 peut prendre autant d'obligations de $100., rapportant 8%, qu'il verse de $100 au fonds de souscription.

Lorsque le déficit résultant des abonnements gratuits sera comblé, la compagnie pourra accorder aux souscripteurs toute autre rémunération qu'elle jugera convenable.

Toute personne désirant consacrer à l'entreprise plus de $200 peut, à son gré, partager sa mise de fonds en actions, en obligations et en souscriptions de propagande, en choisissant les combinaisons qui lui conviennent le mieux.

Ainsi, un placement de $250 peut se répartir comme suit :

2 actions :— $100 (et 1 abonnement gratuit) ;

1 obligation :— $100 (rapportant $8 d'intérêt) ;

1 souscription de $ 50 (droit à 12 abonnements, etc.).

Un placement de $600 peut se diviser en

4 actions :— $200 (et 2 abonnements) ;

1 souscription de $100 (et 25 abonnements, etc.) ;

3 obligations— $300 (rapportant $24 d'intérêt).

On trouvera à la suite de ce prospectus un tableau indiquant les principales combinaisons que les actionnaires et les souscripteurs peuvent choisir.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à

HENRI BOURASSA, Directeur-Gérant.

1299 Rue St-Denis, MONTREAL.

TABLEAU

des principales combinaisons que peuvent choisir les actionnaires et les souscripteurs de la PUBLICITÉ.

ACTIONNAIRES

Souscription totale $	Actions Nomb.	Actions $	Obligations Nomb.	Obligations $	Bonus	Abon'ts gratuits Ans	Abon'ts gratuits $	Revenu (1) $
50.00	1	50.00						
100.00	2	100.00				1	3.00	
200.00	4	200.00				2	6.00	
"	ou 2	100.00	1	100.00		1	3.00	8.00
300.00	6	300.00				3	9.00	
"	ou 4	200.00	1	100.00		2	6.00	8.00
400.00	8	400.00				4	12.00	
"	ou 4	200.00	2	200.00		2	6.00	16.00
500.00	10	500.00			50.00	5	15.00	
"	ou 6	300.00	2	200.00		3	9.00	16.00
600.00	12	600.00			50.00	6	18.00	
"	ou 10	500.00	1	100.00	50.00	5	15.00	8.00
"	ou 6	300.00	3	300.00		3	9.00	24.00
800.00	16	800.00			50.00	8	24.00	
"	ou 10	500.00	3	300.00	50.00	5	15.00	24.00
"	ou 8	400.00	4	400.00		4	12.00	32.00
1000.00	20	1000.00			100.00	10	30.00	
"	ou 10	500.00	5	500.00	50.00	5	15.00	40.00

SOUSCRIPTEURS

Souscriptions $	Abonnements gratuits Nomb.	Abonnements gratuits Ans	Abonnements gratuits Valeur
5.00	1	1	3.00
25.00	6	1	18.00
50.00	12	1	36.00
"	ou 6	2	36.00
100.00	25	1	75.00*
"	ou 13	2	78.00*
"	ou 1	vie	90.00*
200.00	50*	1	150.00†
"	ou 25	2	150.00†
"	ou 17	3	153.00†
"	ou 13	4	156.00†
"	ou 2	vie	180.00†

* Le souscripteur peut, en outre, acheter au pair une obligation de $100 rapportant 8% d'intérêt.

† Le souscripteur peut, en outre, acheter au pair une ou deux obligations de $100 rapportant 8% d'intérêt.

(1)—Revenu annuel fixe, en sus des abonnements gratuits et des dividendes à accroître sur les actions.

